

Communiqué du 13 MARS 2020

Elections :

Les élections municipales auront bien lieu le dimanche 15 mars.

En raison du contexte lié au Corona Virus, nous appliquerons les recommandations du ministère.

Ainsi, le bureau de vote a été réaménagé avec les précautions suivantes :

- Une signalisation des cheminements pour éviter au maximum les encombrements
- L'entrée se fera par la porte principale de la mairie et la sortie par la rampe sur le coté.
- Des gels hydro alcooliques seront à disposition avant et après le vote.
- Les surfaces seront régulièrement désinfectées (rampe d'escalier, table, isoloir, urne ...) et la salle sera aérée.
- Deux points de lavage des mains sont accessibles.

Nous vous conseillons vivement de prendre votre propre stylo pour la signature (noir ou bleu)

La vie démocratique continue. Les précautions ainsi prises vous permettent un vote en sécurité et sérénité. Ce n'est pas plus dangereux que d'aller acheter votre pain ou faire vos courses.

Solidarité :

Personnes âgées, isolées :

Pour gérer au mieux les difficultés que peuvent rencontrer certaines personnes isolées, je ne doute pas de la solidarité qui s'exprime déjà naturellement.

Vous pouvez aussi contacter :

Mme Nadine MOREL, adjointe : 06.81.03.48.39.

M. Jean BOMBARDIERI, adjoint : 06.14.69.91.74

M. Emmanuel PAYEUR, maire : 06.31.96.67.46.

Garde d'enfants :

A partir de lundi, les écoles maternelles et primaires seront fermées. Pour de nombreux parents cela engendre des problèmes de garde d'enfants. Si la mise en place d'une garderie collective n'est bien sûr pas envisageable, c'est, là aussi, le système de solidarité de proximité qui doit pouvoir jouer.

Pour compléter, nous proposons de mettre en relation des personnes qui seraient en difficulté avec d'autres personnes qui pourraient dépanner en proposant de garder un ou deux enfants.

Nous vous proposons de vous signaler en mairie (demandeur et proposant) afin de vous mettre en relation.

Numéro de téléphone mairie : 03.83.43.05.85. (horaires d'ouverture) et dans la boîte aux lettres de la mairie.
Pour ce Week-End : permanences, samedi de 11h à 12h et 18 à 19h et dimanche toute la journée.

Le Maire
E. PAYEUR